

L'ESCLAVAGE ET LES RAPPORTS DE DEPENDANCE DANS LA CORRESPONDANCE DE JEROME

Marie-Claude L'huillier
Université de Bretagne Occidentale (Brest)

RESUMEN

En el presente artículo se lleva a cabo un análisis global y exhaustivo sobre la dependencia y la esclavitud en la correspondencia de Jerónimo utilizando la metodología desarrollada en el CHA de Besançon y ya empleada por M. Garrido para la obra de Marcial y D. Placido para Tucídides. Dicho análisis permite estudiar el lugar que ocupa el esclavo en el pensamiento del padre de la Iglesia, así como sistematizar la forma en la que aparece reflejado. Por último se explica la ornamentación retórica del discurso basada en los *exempla* y las metáforas que enlazan la dependencia divina con la humana.

RÉSUMÉ

Cet article présente une analyse globale et exhaustive de la dépendence et de l'esclavage dans la Correspondance de Jérôme, utilisant la méthode entreprise dans le CHA de Besançon et déjà employée par M. Garrido pour l'œuvre de Martial et D. Placido pour Thucydide. Cette analyse permet d'étudier la place qu'occupe l'esclave dans la pensée du Père de l'Eglise ainsi mettant en exéique son reflet essentiel. Enfin nous trouvons une explication à l'ornementation rhétorique du discours faidé sur les *exempla* et les métaphores qui unient la dépendence divine avec celle de l'humain.

Je me permets d'exposer ici l'ébauche d'une recherche, amorcée cette année dans le cadre de l'Université de Brest et du Centre de recherche d'Histoire ancienne de Besançon, sur les *Lettres* de Saint Jérôme. J'en retracerai rapidement les perspectives, les axes et présenterai un tout premier bilan des résultats.

La correspondance de ce Père de l'Eglise a été, cela va sans dire, très lue et commentée, notamment pour ce qu'elle livre de Jérôme, de son rôle, de ses conceptions de la vie chrétienne. Elle a fait récemment l'objet d'études des rapports sociaux, qui s'attachent à analyser notamment la situation de la femme, les conceptions du mariage, la fonction de la virginité¹.

¹ Franca ELA CONSOLINO, Società romana e impero tardo antico, 1983, *Modelli di comportamento e modi di santificazione per l'aristocrazia femminile d'occidente*, pp. 273-

Cependant, à ma connaissance, aucun travail s'appuyant sur des relevés exhaustifs, qui se donne comme perspective une analyse globale de la dépendance et de l'esclavage, n'a été entrepris jusqu'ici. C'est sous cet angle que je me suis donc située pour tenter de cerner avec précision les pratiques sociales et les représentations qu'une correspondance de cette nature révèle et / ou masque, à travers le dit et le non-dit.

L'esclavage en tant que rapport de production ne constitue d'ailleurs pas un sujet de réflexion en soi pour l'érudit dalmate. Mais celui-ci, en tant que guide spirituel ou exégète, est conduit à formuler des opinions, des critiques, des règles et donne ainsi à lire, dans cette large fresque, un fonctionnement et des représentations de la société qui lui sont propres. Les relations épistolaires très diverses de l'illustre moine se placent dans cette double perspective et ses lettres qui se veulent modélisatrices et normalisatrices renvoient à bien des pratiques sociales.

Elles réfléchissent notamment les relations entre maîtres et esclaves, au sein de la *familia*, ou au sein des monastères et des communautés chrétiennes et proposent une approche particulière des attitudes et des comportements. La diminution des patrimoines et la capture ou la mort de familles romaines, par suite des guerres, font de l'esclavage une question d'actualité, l'origine des esclaves et des dépendants dans la correspondance étant le plus souvent liée aux conflits avec les barbares. Ainsi Julien dont le patrimoine est dévasté par les barbares en Illyricum et les «esclaves capturés ou tués»². Et tandis que l'éventualité de la servitude se fait plus proche, richesse, pauvreté et servitude volontaire font l'objet de réflexions constantes de la part de Jérôme.

Dans ce contexte, on peut donc s'interroger sur l'intérêt que l'auteur porte à l'esclavage, sur la place qu'il assigne aux esclaves et dépendants, sur les hiérarchies qu'il préconise. Et cela sur deux plans:

- En premier lieu, existe-t-il une spécificité des interprétations hiéronymiennes? Le regard de l'exégète et du moine sur les rapports de dépendance est-il conforme aux conceptions de l'Eglise dans ce domaine, fruit comme on le sait d'une lente et longue élaboration? Dans ce cas il convient d'apprécier ce décalage.

En fait l'esclavage est dans l'ordre des choses pour Jérôme, qui pas plus que les Apôtres ou l'Eglise, ne remet en cause le principe même de la servitude, institué comme donné du social. Pour Jérôme, au confluent de l'héritage stoïcien qui place l'égalité au plan spirituel, religieux et moral et celui du premier christianisme, proposant une nouvelle lecture

306 ; Mercedes SERRATO, *Ascetismo feminino en Roma*, Cadiz, 1993 ; P. LAURENCE, *Jérôme et le nouveau modèle féminin*, Paris, 1997.

² *Lettre à Julien*, 118, 2 (407).

des rapports sociaux³, la liberté véritable ne relève pas de la condition sociale. Par conséquent, l'esclavage, en ce sens, est une non-question.

- En second lieu, ces lettres sont celles d'un témoin et d'un acteur qui s'inscrit dans les multiples conflits qui se nouent autour du contrôle de l'héritage scripturaire comme des nouvelles formes de régulation sociale. C'est pourquoi, il ne paraît pas inopportun de s'interroger sur l'efficace du discours idéologique et métaphorique sur l'esclavage, si présent dans la correspondance où se livre un double combat, celui de l'héritage et de la mémoire, en même temps que celui de la perpétuation ou la transformation des formes de domination.

Artisan en effet de la découverte, d'une lecture renouvelée de l'Écriture, dont il faut vaincre l'opacité, Jérôme se livre à un travail d'actualisation et de diffusion de cette lecture, lui donne un sens nouveau, la transmet, en même temps qu'il participe à la recherche et à l'instauration d'un nouveau mode de vie, comme paradigme de l'intégration sociale: le mode chrétien de la fraternité, de l'humanité, où des rapports de dépendance nouveaux se forgent sur une identité et une égalité nouvelles.

Jérôme, chrétien savant s'attache à faire connaître les textes. Philologue, ce spécialiste du langage connaît la valeur des mots. Il les pèse, les soupèse, les traduit, cherche le sens caché de l'Écriture⁴. Toute la correspondance est émaillée de citations vétéro et néotestamentaires à finalités argumentative et ornementale.

Jérôme, en bon rhéteur, indique lui même l'importance de l'ornement rhétorique⁵ et sollicite la terminologie par une pratique discursive récurrente, celle de l'écart du déplacement: des *exempla* et des métaphores. Et cela tout particulièrement en ce qui concerne la terminologie de la servitude. C'est pourquoi analyser la dépendance dans ce corpus revient pour une part importante à mesurer la place de la métaphore de la soumission dans les rapports avec le divin ou dans les relations personnelles «qui réactive aussi bien l'inconscient culturel que la réalité de la domination dans les rapports sociaux»⁶.

Il nous faut donc interroger plus avant l'univers de Jérôme tel que sa correspondance le montre. J'examinerai trois aspects: L'univers de la correspondance et l'index thématique, les réalités de l'esclavage et de la dépendance et enfin le renversement des liens sociaux et l'utilisation de l'esclavage comme métaphore.

³ Je renvoie à l'étude de la Lettre de Paul à Philémon, de M. CLAVEL-LÉVÊQUE, *DHA*, 7, 1981, pp. 221-233.

⁴ *Lettre à Damase*, I, XVIII,12 «Autre est la signification de la Lettre, autre celle du langage mystique».

⁵ *Lettre 117*, 12 (405-406).

⁶ M. GARRIDO-HORY, *Martial*, CRHA 58, 1984 ; *Esclaves et affranchis à Rome ; Juvénal*, PUFC, Besançon, 1998.

I.- L'UNIVERS DE JEROME DANS SA CORRESPONDANCE

Le champ de la recherche porte sur 128 LETTRES sur les 154 publiées dans l'édition des lettres⁷. En effet sous le titre de *Lettre*, figurent des missives adressées à l'auteur qui ne sont pas prises en compte ici, lettres des papes (Damase, Innocent) de Théophile d'Alexandrie, d'Augustin d'Hippone.

Ce courrier met en scène Jérôme tout au long de sa vie, dans ses différents états, moine, intellectuel, séjournant tantôt en Orient, à Rome, à Antioche. Un homme d'une fin de siècle engagé sur des fronts divers: le moine luttant contre ses démons, l'érudit qui veille sans relâche, traduit la Bible de l'hébreu, recherche tous les livres qui se publient, accomplit une mission de guide spirituel auprès d'aristocrates romaines, fonde des communautés, prend parti dans certains conflits, notamment dans le combat contre Origène et contre Pélage, envers et contre ses engagements précédents et notamment contre son ami de 40 ou 50 ans, Rufin. Sa vie est un combat, comme celui des chrétiens de façon générale. Le discours en porte témoignage, de plus le nombre de métaphores militaires est éclairant à cet égard, ainsi que la relation de l'auteur à son discours, caractérisé par une très forte implication personnelle: le *je* ; et collective, le *nous* pluriel des communautés et de l'Eglise.

Il recherche à l'évidence un large public, ses lettres, comme il est d'usage, sont destinées à la diffusion. Il les édite lui même, y renvoie ses correspondants.

D'où leur intérêt comme témoignage, puisqu'il s'y engage de façon parfaitement consciente, avec sa vigueur, son acrimonie parfois. Son caractère est connu, difficile, changeant, quelque peu opportuniste. Son implication dans les controverses le montre: l'engagement contre Rufin, mais aussi les relations tendues avec Augustin, tout comme le jugement très critique et défavorable que porte Palladius dans l'Histoire Lausiaque (36, 6,7).

D'où l'efficace du discours idéologique, ainsi diffusé et lu, qui court sur une longue période de plus de 40 ans: de 374 à sa mort en 419 (?) sans doute, soit près de 45 ans.

Les destinataires des lettres sont divers. Il s'adresse et répond au pape Damase, à Augustin, comme à des correspondants moins prestigieux, des prêtres, des femmes qui lui demandent conseils et éclaircissements. Parmi ces destinataires et pour une grande partie, des membres de l'aristocratie sénatoriale romaine, notamment Marcella, Paula, Eustochium.

⁷ JEROME, *Lettres*, éd. J. Labourt, CUF, Paris, 1949.

Il en résulte une certaine hétérogénéité. Les lettres forment un ensemble divers par le contenu: on dénombre 11 lettres dogmatiques, 24 exégétiques, 13 directions spirituelle et morale, 11 éloges funèbres, et des lettres « familiaires ». Mais cette diversité offre l'avantage de fournir à l'analyse des terrains théoriques aussi bien que concrets, dans ce monde d'intellectuels -on acceptera le terme- particulièrement soucieux de faire connaître, d'apprécier et d'explicitier l'héritage testamentaire et de créer de nouvelles formes de vie. Ainsi les éloges funèbres apportent-ils l'exemplarité des vies d'Asella, Fabiola, Lea, Marcella, Paule, Pauline. Parmi ces figures féminines, peu d'hommes de cette trempe: Lucinus, Pammachius.

Jérôme introduit avec force la régulation de formes de la vie sociale et s'attache à définir des normes pour l'éducation des filles, la Virginité, le Mariage, la vie monastique, la vie des clercs. Certaines tiennent plus du traité que de la lettre. C'est le cas des missives *A Eustochium*, ou *Sur la virginité* (XXII), qui délivrent panégyrique et blâme.

Les lettres mettent ainsi en évidence quelques grandes figures féminines chrétiennes, dont il guide ou exalte le comportement, offrant ainsi, c'est un élément nouveau de cette fin du 4^{ème} s., une place originale aux femmes, contribuant à une théorisation et une normalisation des comportements. Des figures récentes qui doivent être légitimées par l'Écriture, d'où le choix de grandes figures féminines tirée de celle-ci comme Anna.

Ce n'est pas cet aspect, bien élucidé, que je souhaite explorer une fois de plus. Mais un domaine très spécifique, celui des rapports sociaux et de la hiérarchie que Jérôme est conduit soit à décrire, soit à préconiser, ou encore à instaurer, à l'occasion de ces échanges épistolaires. L'effet miroir de la période sur ces plans, indiquant les voies de l'identité et de l'intégration avec leur corollaire, les voies de l'exclusion. Point n'est besoin de souligner le tournant qui se négocie dans ces années charnières, l'importance des enjeux, au sein de l'aristocratie romaine.

La conversion éclatante des matrones et plus particulièrement leur conversion à la vie parfaite, qui les conduit aux renoncements de toute nature, induit notamment le renoncement à leur patrimoine. Qu'advient-il dès lors de leurs esclaves, de leurs très nombreux esclaves, domestiques ou ruraux? On sait que la distribution des patrimoines et la libération de milliers d'esclaves pose la question des équilibres de la société⁸. Qu'en est-il pour les correspondantes de Jérôme? Que font-elles de leurs esclaves? D'où l'intérêt d'essayer d'appréhender, dans la

⁸ Cf. A. GIARDINA, à propos de Mélanie la Jeune, *Carità eversiva, Le donazioni di Melania la giovane e gli equilibri della società*, *Studi Storici*, 1988, pp. 127-142.

correspondance, les traces de ces choix. Jérôme s'intéresse-t-il à leur sort ou plus simplement à la conversion de certains d'entre eux ?

L'intérêt de la correspondance à cet égard tient donc tout autant à la diversité des perspectives et des correspondants de son auteur qu'aux objectifs d'édification et de modélisation obstinément développés, où sont répétés à l'envi les nouveaux schèmes de la vie sociale, exigeant un travail de transgression des valeurs portant sur la totalité de la personne, le corps et le mental. L'argumentaire est emprunté aux catégories de la société esclavagiste, qui fonctionne comme un donné immédiat, comme une évidence, comme une référence.

Les recherches ont été entreprises à partir d'une instrumentation mise au point au CHA de Besançon. La méthodologie est celle des relevés de l'index thématique de l'esclavage et de la dépendance, utilisé pour Martial par M. Garrido et pour Thucydide par D. Placido⁹, fruit d'un long cheminement.

Je ne m'étendrai pas sur le postulat central, qui consiste à définir son objet comme l'analyse de «la dépendance comme lieu central des relations sociales, l'esclavage comme instrument de décodage de la pratique sociale». Ce n'est pas le lieu ici de discuter de la légitimité du travail sur l'énoncé, celui des relevés et de l'entreprise de codage, qui suppose la déconstruction du texte. Ce type de recherche thématique ne me paraît pas devoir faire l'objet de critique recevable. Bien au contraire. Cette méthode de repérage et d'identification des données, me paraît tout à fait indispensable comme base d'une analyse puisqu'elle offre la possibilité de déjouer les pièges du texte, par la mise en contexte.

- qu'elle vise l'exhaustivité des relevés

- qu'elle réduit au minimum la part d'intuition

- qu'elle offre un outil aux historiens, voire aux linguistes en isolant un corpus accessible

Je ne cacherai cependant ni les difficultés ni les lacunes de cette approche du texte, encore en chantier. Parmi celles-ci, par exemple :

- les coupures induites par le système de relevés des fiches, qui offre cependant aux chercheurs la possibilité de remettre 100 fois sur le métier son ouvrage

- Dans la prise en compte des données: l'absence des fréquences ou le «je» des verbes.

- Les lacunes actuelles concernant les relevés du lexique de la domination (*dominus*)

⁹ M. GARRIDO-HORY, *op.cit.*, D. PLACIDO, *Thucydides*, Besançon, 1989 ; Xénophon, *Economique*, sous presse.

Il conviendra donc d'exploiter toutes les pistes, aussi bien celle des fréquences, pour combler les lacunes de l'Index publiée en 1994¹⁰, de la statistique lexicale, comme de l'analyse lexicale, celle des emplois, pour déterminer avec plus de précision les champs et les réseaux.

Remarquons également que ce type d'investigation laisse encore planer quelques obscurités dans la répartition et le classement des données ; c'est le cas des relevés classés comme «incertains». Ainsi des eunuques, dont le statut est difficile à définir même par le contexte de leur occurrence. L'index thématique pourrait sans doute les prendre en compte dès le relevé.

Il convient ainsi d'affiner encore les relevés puisque de nombreuses occurrences par exemple de *servus*, *servitus*, relèvent de la métaphore qui désignent en fait des rapports de nature différente:

- avec Dieu
- avec le maître et la maîtresse (*dominus*, *domina*)
- avec l'épouse, l'époux
- avec un patron

De même le niveau élevé de référencement -le discours dans le discours- pose évidemment dans ces repérages, une question méthodologique essentielle, qui doit être prise en compte.

Les *exempla* et les citations de l'Écriture, précises quand elles s'appliquent à l'AT, restant dans le général quand il s'agit du NT comme «l'Apôtre dit» sans plus de précision. Il convient d'introduire un marquage spécifique de l'exemplarité qui code les rapports de domination. Actuellement le corpus provisoire est constitué de 346 fiches mères relevées dans les 70 lettres qui mentionnent l'esclavage et la dépendance. La moitié approximativement des missives évoquent donc peu ou prou les rapports de dépendance¹¹.

II.- L'UNIVERS DE JÉRÔME: LES REALITES DE L'ESCLAVAGE ET DE LA DEPENDANCE

Les relations épistolaires de Jérôme induisent des mentions insistantes d'une certaine catégorie de maître, appartenant pour l'essentiel à l'aristocratie¹². Cependant quelques propriétaires publics¹³ ou ecclésiastiques apparaissent.

¹⁰ J. SCHWIND, *Index in S. Hieronymi epistulas*, Hildesheim, Zurich, 1994.

¹¹ Cf. les documents annexes.

¹² Les lettres les plus intéressantes, celles qui contiennent le plus d'informations, sont les suivantes: A *Pamachius*, 66 (397) ; A *Océanus*, 69 et 77, 2 lettres en 400 ; A *Salvina*, 79, 400-401, *L'éloge funèbre de Paule*, 108 (404) ; A *une Mère et sa fille*, 117 (non datée) ; A *Démétrias* (non datée)

¹³ Ep. 38, A *Marcella* ; Ep.130, A *Démétrias*.

Et partant, certaines catégories d'esclaves et leur cadre de travail, les palais aristocratiques¹⁴, ou des communautés ecclésiastiques. Il n'est jamais fait mention d'esclaves ruraux mais très souvent en revanche de cortèges aristocratiques.

Le corpus comprend peu d'affranchis explicites. Est-ce à dire que la mobilité sociale s'avère réduite ? Peut être, mais cependant, l'importance des «incertains» dans les relevés gomme très probablement leur présence.

Outre ce constat, l'indexation permet de relever deux caractéristiques fondamentales des usages hiéronymiens: pour désigner esclaves et dépendants, l'auteur emploie une large palette lexicale. La nomenclature est en effet très variée, 80 termes différents peuvent s'appliquer aux serviteurs, alors que l'onomastique, absente à l'exception d'un cas, démontre que Jérôme ne retient l'individu que dans la spécification de ses tâches. L'esclave n'existe que par le travail qu'il accomplit.

Le seul cas d'individualisation est celui d'Hylas¹⁵ dont la mort a affecté les communautés de Jérôme et Mélanie:

«Avec nous, il y avait aussi Hylas, serviteur de Sainte Mélanie; la pureté de ses moeurs avait lavé la tache de sa condition servile ; (sa mort) avait ouvert une cicatrice qui n'est pas encore fermée»

«*puritate morum maculam servitutis abluerat*». Cette individualisation s'avère exceptionnelle, ce qui signifie que Jérôme se refuse à recourir au pouvoir de la dénomination/nomination, lieu de la fabrication de l'identité, on le sait, et de l'affectivité. Différent en cela de Cicéron, ou d'autres auteurs. Ce qui concerne les dépendants est d'ailleurs formulé dans des phrases définitives, qui n'apparaissent jamais contrebalancées par des opinions plus nuancées.

L'autre cas relève d'un *exemplum*, celui de Platon, le bien nommé¹⁶, prisonnier que la captivité ne réduit pas, illustrant la liberté de l'esclave philosophe plus libre que son maître.

En outre, très souvent également, l'auteur désigne non l'individu mais le groupe: ainsi recourt-il à *familia*, à des substantifs ou des pronoms au pluriel (*tuis*).

Les esclaves et dépendants interviennent dans la correspondance comme forces productives et comme acteurs de la vie sociale. Le travail retient l'attention. Sur 70 lettres évoquant l'esclavage et la dépendance,

¹⁴ Ep. 79.

¹⁵ Ep. 46.

¹⁶ Ep. 3, 3.

17, soit le cinquième environ, indiquent le rôle tenu par l'asservi, comme agent ou médiateur¹⁷.

On peut ainsi répertorier une typologie des fonctions de la domesticité:

Particulièrement présents les auxiliaires du travail intellectuel de l'auteur et de ses relations. Les travaux d'écriture sont liés à celui des maîtres. Ainsi, les secrétaires (*Ep.* 34, 36, 117), les sténographes (*Ep.* 118, 36), les copistes, (*Ep.* 75) ; 61, 4 (396). Des réseaux, des circuits, sont parfaitement identifiables, le travail fait l'objet d'échange¹⁸ engagement de sténographes et de copistes, mais leur statut n'est pas clairement indiqué, sont-ils libres ou esclaves ?

Nombreux, l'entourage des domestiques est très varié, les servantes¹⁹ et ceux/celles qui sont chargés des soins et de l'éducation des enfants, les messagers et les intermédiaires ou bien les dépendants qui font nombre dans les cortèges, ou qui assurent la protection des femmes, et veillent à la morale.

En outre, les tâches de gestion confiées à des dépendants: l'économe²⁰, donnent lieu à des remarques répétées, voire des critiques sévères comme le *dispensator*, (117, 8), *dispensator et dominus*.

Que conclure de ces observations?

Nous sommes conduits à formuler une première remarque. Dans la correspondance de Jérôme les réalités économiques de l'esclavage ne sont pas absentes puisqu'au fil de la plume esclaves et dépendants existent par leur travail, leur présence, leur nombre. L'importance de ce patrimoine est souligné à plusieurs reprises. Il est question de troupes d'esclaves « *catervas* »²¹, de très nombreux esclaves « *plurimorum* ». Il fournit des indications sur des catégories bien particulières.

Toutefois le corpus ne garde pas la trace de leur valeur économique. Il n'est fait mention ni de prix ni de valeur marchande. Seul le souci marqué de la reproduction et de la formation de jeunes esclaves témoigne de l'intérêt de la reproduction.

La deuxième remarque concerne la perception de l'esclave. L'existence des esclaves est perçue de deux façons:

* L'instrumentalisation: les esclaves médiatisent le rapport au travail ou à l'être des maîtres pour lesquels ils sont des instruments, toujours en situation de travail sauf quelques rares cas.

¹⁷ M. J. LETOURNEUR, *L'esclavage et la dépendance dans la correspondance de Saint Jérôme*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bretagne occidentale, 1998.

¹⁸ *A Vigilantius*, 61, 4 (396).

¹⁹ *Ep.* 38, 4 (384) ; p. 86.

²⁰ *Ep.* 117.

²¹ *Ep.* 130, 4 (417), *A Démétrias*, p. 17.

* La médiatisation du rapport à l'être: l'existence même des maîtres est conditionnée -quelquefois irrémédiablement gâchée- par la *familia*, leurs activités mêmes dépendent de leur entourage. Les esclaves apparaissent comme essentiels dès la prime enfance, l'éducation, l'apprentissage, la connaissance de la société. Vecteurs de l'éducation et de la formation, responsables des conduites des femmes, leur influence notamment en matière de sexualité (relations femmes/esclaves ; hommes/esclaves) ne peut être que délétère et combattue.

Une partie importante des informations concerne les comportements et le mode de vie servile:

* Jérôme code le statut et l'état.

La macule servile évoquée pour Hylas apparaît dans le cliché concret « *Vile mancipium* »²² « *venale* »²³, les deux métaphoriques.

Le codage de la servitude reste classique, la condition servile désignée par les signes matériels et moraux de la servitude, comme les châtiments. Ainsi les chaînes, les soufflets, les crachats, le gibet, la mort connotent l'esclavage mais ces synecdoques (métonymies) se situent dans un lieu particulièrement intéressant du discours, dans une lettre adressée au premier patricien qui soit devenu moine, Pammachius²⁴.

* Jérôme code le comportement de l'esclave:

Il stigmatise les multiples défauts inhérents à leur condition: la paresse, la grossièreté, le bavardage, la désobéissance²⁵ la jalousie, l'hypocrisie, la diffamation de certaines maîtresses suspectes d'élégance exagérée, d'assurance orgueilleuse « *infamia servulorum* » ainsi que les habits, le goût pour le vin, aussi bien que les jeux et divertissements donnant lieu à des ébats trop bruyants lors des noces, un bien fâcheux *exemplum* « *familiae perstreptentis lusibus misceatur* »²⁶ notamment pendant les noces de serviteurs, où Jérôme emploie l'inversion choquante de « *nuptiis servulorum* »²⁷.

Il dénonce les transgressions de l'esclave. L'esclave peut rompre les barrières du rang et notamment par la place dans le cortège et le code vestimentaire. Dans une lettre sur la virginité, presque un traité, adressée à une très noble et très riche jeune fille, Jérôme décrit brusquement une esclave parée comme une maîtresse dans la péroraison consacrée à une critique de la conduite des femmes. Le tableau arrive sans qu'on s'y attende, dans un procédé de rupture discursive

²² 77, 3, 1 et 2.

²³ 66, 8, 3 ; 118, 5, 2.

²⁴ 66, 13 A Pammachius (cf. M. J. LETOURNEUR, *op. cit.*, p. 25).

²⁵ 54, 15 ; 130, 4, A Demetrias ; A Salvina, 79, 8 (400-401).

²⁶ A Laeta, 101, 11 (400).

²⁷ 101, 11.

« Chose qui prête à rire ou plutôt à pleurer: quand cheminent les «dames», (*domina*) une vierge d'origine servile marche en tête, plus parée qu'elles ; c'est tellement l'habitude que quand on en aperçoit une qui est mal peignée, on soupçonne que c'est une dame »²⁸

Il souligne le danger qu'ils / elles constituent, tant par leur discours que par leur comportements. La lettre reçue par Furia à propos du veuvage²⁹, est particulièrement éclairante sur ce point:

« Gare aux nourrices, aux bonnes d'enfants, espèces d'êtres avinés, qui souhaitent de ta peau rassasier leur ventre. Leurs conseils ne vont pas dans ton intérêt mais dans le leur. Elles chuchotent souvent ce distique «Seule te consommeras-tu donc de tristesse dans une jeunesse qui n'a point de fin, sans connaître ni les tendres enfants ni les délices de Vénus?» Susurré en discours direct. Et il poursuit «Où sont pudeur et sainteté, il y a aussi frugalité. Où il y a frugalité, il y a aussi préjudice causé aux esclaves: tout ce qu'ils ne prennent pas, ils estiment qu'on leur a enlevé ; ils ne considèrent pas sur combien mais combien ils reçoivent.... Où qu'ils voient un vrai chrétien... ils ... profèrent « Au grec, à l'imposteur ».

L'argumentaire se résume en un beau syllogisme:

- le comportement servile est déterminé par le seul l'intérêt (exprimé de façon brutale par les exigences du ventre et l'intempérance),
- la frugalité ne peut être ressentie par les dépendants que comme un préjudice,
- et leur influence utilisée à l'encontre de la vie véritablement chrétienne.

De plus, le codage de l'esclave induit une analyse pertinente, de la part du moine érudit, du sentiment de frustration ressenti par la domesticité, qui est bien vu et souligné par Jérôme dans une lettre à une mère et sa fille³⁰.

« *Querulum servulorum genus est, et quantumcumque dederis semper eis minus est* ».

²⁸ 130, 19, A *Démétrias* (417).

²⁹ 54, 5, A *Furia* (395).

³⁰ 54, 5, 117, 8 (405-406).

« La race des serviteurs est geignarde; quoi qu'on donne c'est pour eux toujours trop peu ».

C'est ainsi que le pouvoir de leur parole, leurs conseils comme leurs calomnies s'avèrent si dangereuses.

Par conséquent, ils ne peuvent que souiller leurs maîtres. Un sévère contrôle de leurs déviances est d'autant plus nécessaire qu'ils menacent les catégories les plus vulnérables: les jeunes filles, soumises à cette influence, et que l'on doit veiller à éloigner de ces fréquentations. D'où cette interdiction des amitiés ancillaires pour une petite fille³¹ ou bien les moines, pour qui les petites esclaves sont un piège dangereux³², car plus basse est leur condition, plus aisée est la chute.

Mais les esclaves demeurent en fait un danger pour l'ensemble des maîtres et une menace pour l'équilibre social tout entier, dont l'enjeu, et le lieu d'affrontement et de conflit, se trouve dans la sexualité. L'auteur mentionne vertement à quelques reprises, comme relevant de pratiques courantes, les relations sexuelles, entre une femme noble et mûre et des esclaves mâles ou des affranchis³³, l'accouplement dans le concubinage. Il rapporte que de nombreux maîtres (« beaucoup ») « prennent leurs jeunes servantes en guise d'épouse, puis considèrent et élèvent comme étant bien à eux, les enfants qu'ils en ont eus »³⁴.

Le concubinage abordé également dans la perspective de l'entrée dans le clergé, n'étant pas assimilé au mariage mais à l'accouplement, ne peut cependant empêcher de devenir clerc.

Dans ces échanges épistolaires, le dépendant est donc un agent actif doué de parole mais non de raison. Il tient un discours à haut risque pour le maître et si l'on analyse plus avant les mécanismes discursifs du discours de l'esclave selon Jérôme, on remarque que ce discours direct est introduit dans des situations qui connotent le statut servile de façon paradigmatique, voire caricaturale.

Dans trois lettres, Jérôme en effet, donne la parole à des esclaves. A chaque fois dans des registres différents: la première fois pour évoquer une affaire d'esclave fugitif, (la seule), la seconde dans une exégèse, la troisième pour évoquer la *familia* et l'entourage de l'enfant.

Ainsi en réponse à un moine latin établi à Jérusalem, Florentinus, entre 375-377, et prié d'intervenir dans le cas d'un esclave de ce dernier, fugitif chez un autre maître, alors que la législation interdit de recueillir

³¹ 107, 9, 400, A *Laeta*.

³² 125, 7, Au moine *Rusticus*.

³³ 128, 4, A *Pacatula*.

³⁴ 69, 5, (400), A *Oceanus*.

des esclaves fugitifs³⁵. Jérôme consacre la fin de sa lettre à cette affaire -la seule de ce genre du corpus- et fait état d'une déclaration de l'esclave en question « L'esclave dit avoir été congédié par son maître ».

L'attitude de Jérôme ne contrevient pas aux usages: « Si vous le désirez » déclare-t-il, « il est ici... j'estime n'être pas fautif si j'empêche de fuir plus loin cet individu vagabond (*vagum*) ». Et il charge Evagrius, un prêtre d'Antioche, de suivre l'affaire pour lui.

Dans une réponse à des questions posées par le pape Damase³⁶, Jérôme utilise pour se faire comprendre un exemple emprunté à la vie quotidienne, un *exemplum* à l'intérieur d'une exégèse et d'une étude philologique de la Genèse: « Quiconque tuera Caïn paiera 7 vengeances » (36, 3). Il suppose alors qu'un esclave parle à son maître après avoir incendié sa maison, ruiné ses biens « puisque j'ai incendié ta maison et ruiné tout ton bien, tue moi » ...

Dans une Lettre adressée à Héliodore³⁷, pour lui reprocher d'être un « un chrétien à l'âme timide », « d'être effrayé par le désert », des esclaves (tout l'entourage du petit enfant) devenus vieux essaient d'empêcher leur maître d'embrasser la vie monastique en tenant le discours de la mémoire affective «cum quibus adolevisti vernulae aiunt cui nos servituros relinquis... » *gerula*, *nutricius*, *mamma* devenus vieux

Les cas choisis sont certes différents mais les présupposés demeurent les mêmes et placent les esclaves dans le pôle négatif de l'argumentation puisque l'esclave parle toujours en situation de transgression de sa condition soit:

- 1 - la fuite,
- 2 - la culpabilité et le juste châtement
- 3 - les entraves à la vie de serviteur du Christ.

De ce fait la correspondance est un bon révélateur de la dialectique des rapports maîtres/esclaves. Il y est clairement énoncé, même sur le mode métaphorique que:

*Le propre de l'esclave, est la crainte, « *timere servorum est* »³⁸ comme il est dit dans une réponse au prêtre Népotien. Le maître doit se faire craindre. Il peut s'emporter sans toutefois tomber dans l'excès ni cette pathologie particulière de la cruauté³⁹ soulignée déjà par Galien, qui a vu sa mère mordre des serviteurs, des amis s'abîmer les mains, ou fendre le crâne d'un esclave, (Galien, V, 1).

Nous touchons là à l'ensemble des normes sociales puisque dans

³⁵ Cf. La règle de Pachôme, que Jérôme traduit en latin (49 PL 2).

³⁶ A Damase (384).

³⁷ 14, 3 (376-377).

³⁸ 52, 7 (394).

cette même lettre qui formule le principe de la conduite servile, sont édictées d'autres normes de régulation de l'autorité, celle de l'évêque, celle de Dieu: « Sois soumis à ton évêque, considère-le comme le père de ton âme » ; aimer est le propre des fils, craindre le propre des esclaves -*subjectus pontifici, -amare filiorum -timere servorum*. Et il poursuit en plaçant sur le même plan le rapport à Dieu. Ainsi la hiérarchie de l'Église, les rapports à Dieu, s'organisent-ils dans une comparaison, avec le rapport de domination Maître / esclave, certes pour la réfuter, mais sans combattre la réalité de ce rapport de domination⁴⁰.

Toutefois la modération et l'humanité visent à tempérer celui-ci. Les correspondantes sont incitées à ne témoigner ni mépris ni cruauté:

« Je ne veux pas qu'elle les méprise parce qu'ils sont des domestiques »⁴¹ « Si quelques servantes sont associées à ton ascèse, ne sois pas hautaine à leur égard, ni orgueilleuse parce que tu es leur maîtresse ».

Le souci de la gestion n'y est certes pas étranger. L'intérêt même du maître en dépend, intérêt matériel et profit de tous ordres, le souci des normes de conduite comme le profit qu'on peut en attendre. A cet égard, l'esclave apparaît aussi comme le miroir du maître. L'esclave reflète le comportement de la maîtresse « Les mœurs et les goûts des maîtresses se jugent très souvent d'après les mœurs de leurs compagnes et de leurs servantes ». Le mimétisme s'impose très souvent et cette similitude maîtresse/esclave, est l'occasion d'articuler le discours sur la notion d'identité lorsque le choix de la vie monastique est accompli⁴². Même apparence, même appartenance « Vous appartenez au même Epoux... ». D'où la vie commune de ces désormais compagnes: le corps, le même époux les pénètre, le même chant, la table les réunissent⁴³.

Egalité certes, mais cette identité affichée reste de façade puisque l'aristocrate se reconnaît encore à sa démarche.

Les textes chrétiens fourmillent de figures de la servitude, et le corpus ne fait pas exception à cette règle.

³⁹ P. BROWN, *Power and persuasion, Towards a Christian Empire*, Londres, 1992.

⁴⁰ Cf. LANE FOX, *Paiens et chrétiens. La religion et la vie religieuse dans l'empire romain de la mort de Commode au concile de Nicée*, Toulouse, 1997, p.70.

⁴¹ A Salvina, 79, 8 (400-401).

⁴² A Demetrias, 130,18 (417) ; A Eustochium, 22, 69 (384).

⁴³ 39, 01 (384).

III. - L'ESCLAVAGE METAPHORIQUE: LE NOUVEAU MONDE DE JERÔME.

La pensée et le discours procèdent de ces déplacements et de l'inversion⁴⁴.

Nous remarquerons en bref qu'elles appartiennent à deux registres, celui de la citation explicite ou de la référence à l'Écriture, celui de la modélisation et du choix des comportements chez ses correspondants/tes ou relations.

Le postulat initial de la faute originelle et la passion peut se résumer dans ces citations. L'esclavage en effet est une conséquence de la chute originelle:

« C'est l'orgueil qui a engendré l'esclavage et aussi le désir de posséder davantage »⁴⁵.

« Dieu a changé à cause de nous son aspect et pris la condition de l'esclave ».

« Le sauveur ne s'humilia-t-il pas en acceptant la condition de l'esclave et en pratiquant l'obéissance envers son père, et jusqu'à la mort, et à la mort de la Croix, pour nous sauver par sa passion »⁴⁶

« Tu imiteras ainsi le Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir »⁴⁷.

D'où les occurrences de *servire*, qui devient synonyme de croire⁴⁸, comme les métaphores du joug: 28 occurrences de *jugum*, le joug de l'humilité. Dès lors l'énoncé s'articule autour du discours de l'autorité:

Les *exempla* et les citations explicites des Écritures avec mention des rapports de dépendance sont intéressantes à analyser.

Jérôme choisit de façon sensiblement égale l'AT et le NT: treize références et citations de l'Ancien Testament, notamment l'exemple d'Abraham, 16 au nouveau Testament.

La chronologie et la répartition s'avèrent éclairantes. On trouve ainsi les *exempla* bibliques et les normes scripturaires à partir de la lettre 31 jusqu'à la lettre 122 pour le NT. Les références à l'Ancien Testament sont plus fréquentes à partir de 384. De la lettre 50 à 125.

⁴⁴ Les métaphores de la servitude, graphique et *Ep.* 66.

⁴⁵ JEAN, *In epist ad Ephe*, Hom. 22, 2.

⁴⁶ *Eloge funèbre de Sainte Paule*, 108, 18 (404), inspirée de Paul.

⁴⁷ MATTHIEU, XX, 28 « *Et imiteris filium hominis qui non venit ministrari sed ministrare* ».

⁴⁸ 66, 12.

Il en découle un code de représentations et de valeurs fondées sur des déplacements de l'un à l'autre, d'ici à l'ailleurs, d'aujourd'hui à plus tard, sur les postulats suivants:

- ce sont les passions qui créent l'esclavage,
- la conception de la liberté et de la soumission, est celle des Écritures⁴⁹

« Que chacun demeure dans la condition où il se trouvait quand il a été appelé. Etais-tu esclave quand tu as été appelé ? Ne t'en soucie pas ; au contraire alors même que tu pourrais te libérer, mets plutôt ta condition d'esclave à profit. Car l'esclave qui a été appelé dans le seigneur est affranchi du seigneur. De même celui qui a été appelé étant libre est un esclave du Christ »⁵⁰.

Le choix de la métaphore implique une comparaison avec le statut et la condition, donc une transgression pour forger une nouvelle identité, qui reproduit celle de l'esclave réel. Ainsi Lea devenue « servante de l'humanité » après avoir été maîtresse d'un grand nombre d'esclaves⁵¹.

L'importance de l'« humilité est largement développée dans cinq lettres⁵².

Dès lors l'inversion investit totalement la description de la vie de Lea, Fabiola, Paule, Laeta, devenues de nouvelles servantes en déterminant et leur apparence, par le port des vêtements et leur travail (tissage, cuisine, des soins du corps⁵³).

Jérôme lui-même se fait le porteur de ces nouvelles valeurs: « *Titulum fidei servus agnosco, J'y reconnais l'écriteau de ma foi, moi l'esclave* »⁵⁴.

L'inversion fonctionne dans plusieurs sens:

- Remarquons l'inversion du signe comme le signe imprimé sur le front des captifs, que Jérôme fait remonter à l'AT marque interdite sur le visage depuis Constantin⁵⁵, qui devient la croix portée « le signe servile devient lumière »⁵⁶ ou dans un autre registre, l'inversion du statut nobiliaire.

- Ou bien encore la reconnaissance de l'égalité Homme/ Femme dans la servitude:

⁴⁹ R. NOUAILHAT, *Saints et patrons*, Besançon, 1988.

⁵⁰ *Épître aux Philippiens*, II, 7, 8, 9. *Épître aux Corinthiens*, VII, 22.

⁵¹ 22, 2 (384).

⁵² L 22, 27 ; 23, 2 ; 31, 3 ; 39, 1 ; 65, 4 ; 65, 9.

⁵³ 66, 13, à propos d'Eustochium et de Paule ; 107, 10, A Laeta ; 130, 15 ; 77,2, A Démétrias.

⁵⁴ 45, 6, A Asella.

⁵⁵ CT, IX, 40, 2 (315-316).

⁵⁶ A Fabiola, 64, 21 (395-397).

« Chez nous, ce qui n'est pas permis aux femmes ne l'est pas non plus permis aux hommes; identique est la servitude, égal aussi le statut »⁵⁷.

- Sans pour autant que soit retenue la transgression de la nature chez les femmes:

« D'autres adoptent une tenue masculine, changent leurs vêtements, honteuses d'être des femmes, ce qu'elles sont de naissance, coupent leur chevelure et sans pudeur, dressent un visage d'eunuque »⁵⁸.

En mettant ainsi l'accent sur les transformations contre nature que font subir à leur corps, à leurs vêtements, des femmes à la recherche de la chasteté, Jérôme condamne ces vaines tentatives, les juge dangereuses, et les rapproche de la castration volontaire. Il condamne avec force la vaine gloire, la complaisance, les feintes humilités.

En voulant témoigner, transmettre, guider, imposer des choix, dans ces Epîtres, le conseiller de l'Aventin, le moine de Bethléem, a bien placé un miroir sur la route. Miroir orienté, qui reste peu précis sur l'appréciation quantitative de l'esclavage et de la dépendance, miroir orienté pour réfléchir de nouvelles formes de régulation et la spiritualisation de la servitude. La modélisation sous-tend l'ensemble du discours, le réel, comme le métaphorique, si développé. Il convient d'analyser cette contradiction entre la valeur libératrice de la foi en Christ et le statut social réel.

Bien des questions restent posées à cet égard par l'ébauche présentée ici, dont vous voudrez bien excuser l'imperfection. L'analyse en cours doit permettre de prolonger les pistes qui ont seulement été entr'ouvertes sur le corpus et le traitement.

⁵⁷ 125, 6, *A Rusticus*.

⁵⁸ *A Eustochium*, 22, 27.

Les dépendants dans la *Correspondance* de Jérôme : répartition statutaire

